

9.3 - FINANCES PUBLIQUES

9.3.1 Budgets régional et départemental

En 2012, le budget du Département atteint 1,45 milliard d'euros. Son budget primitif s'articule autour de trois axes : un plan pour la famille (actions en faveur de la petite enfance, des modes de garde, etc.), un plan pour l'insertion (logement social, services à la personne) et un plan pour le développement du territoire (voirie et transport, valorisation de l'activité agricole, etc.).

Les recettes de fonctionnement du Département augmentent (+ 1,1 %). La fiscalité demeure le premier poste de financement du département (57 %). Les dotations de l'État arrivent en seconde position (33 %). Les recettes d'investissement diminuent de 17 % suite à une baisse du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et du fonds européen du développement régional (Feder).

Les dépenses de fonctionnement du Département atteignent 1,24 milliard et représentent 85 % des dépenses totales. Les transferts versés (928 millions d'euros) constituent le principal poste de dépenses. Le Département consacre près de 60 % de ses dépenses à l'aide sociale soit 860 millions d'euros, dont 611 millions versés pour le revenu de solidarité active (RSA) et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Les dépenses d'investissement diminuent de 10 %.

Le budget primitif 2012 de la Région s'élève à 766 millions d'euros. Il s'articule autour de deux axes : poursuite de la relance de la commande publique (aides aux communes et aux entreprises, nouvelle route du littoral, aménagements aéroportuaires, etc.) et de la politique en faveur de l'égalité des chances (éducation et formation des jeunes, continuité territoriale, etc.).

Les recettes de fonctionnement représentent 66 % des recettes totales, constituées des recettes fiscales (39 %) et des dotations de l'État (27 %). Les dotations augmentent for-

tement (+ 43 %) car elles intègrent la compensation destinée aux transferts de compétences. Un tiers des recettes sont des recettes d'investissement. Les subventions d'équipement, composées notamment du fonds social européen et du Feder, diminuent de 9,5 %.

L'investissement est le premier poste des dépenses du budget régional (59 %). Les subventions d'équipement versées s'élèvent à 184 millions d'euros (+ 172 %), entraînées par le programme de rénovation des lycées, des équipements culturels, des routes, etc. La collectivité consacre 41 % de son budget aux dépenses de fonctionnement, composées notamment des transferts versés (20 %) et des frais de personnels (12 %). La gestion des personnels de l'État affectés aux routes (anciens agents de la Direction départementale de l'équipement) augmente ces coûts de fonctionnement (+ 13 %). ■

Définitions

Le budget : acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Il est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement.

Les dépenses de fonctionnement regroupent les achats de fournitures et services, les frais de personnels et les allocations et subventions diverses. Les recettes de fonctionnement comprennent les impôts directs et indirects, les dotations de l'État, les ressources d'exploitation des Domaines et les produits financiers.

Le compte administratif : il constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution.

Pour en savoir plus

- www.dgcl.interieur.gouv.fr

Comptes administratifs¹ et budgets primitifs du Département

en millions d'euros

	Comptes administratifs			Budgets primitifs		
	2009	2010	2011	2010	2011	2012
Recettes totales	1 421	1 416	1 462	1 673	1 462	1 449
Fonctionnement dont :	1 245	1 279	1 342	1 250	1 302	1 317
Impôts et taxes	712	736	813	728	810	826
Dotations de l'État	508	512	492	505	455	480
Investissement dont :	176	137	119	423	160	132
Subventions et participations	112	106	91	82	91	66
Emprunts	46	30	26	60	60	60
Dépenses totales	1 349	1 333	1 466	1 673	1 462	1 449
Fonctionnement dont :	1 123	1 108	1 235	1 167	1 221	1 239
Frais de personnel	212	227	230	232	233	247
Transferts versés	851	831	927	885	939	928
Investissement dont :	226	226	231	506	241	216
Équipement brut	110	96	102	92	104	94
Subventions d'équipement	69	77	73	94	84	70
Remboursement de dette	46	51	54	53	51	46

Source : Direction générale des collectivités locales (DGCL), Département (budgets primitifs).

1. Hors réaménagement de dette.

Comptes administratifs¹ et budgets primitifs de la Région

en millions d'euros

	Comptes administratifs			Budgets primitifs		
	2009	2010	2011	2010	2011	2012
Recettes totales	664	792	662	621	703	766
Fonctionnement dont :	420	442	444	423	442	507
Impôts et taxes	290	288	290	287	296	295
Dotations de l'État	124	148	148	135	144	207
Investissement dont :	244	351	219	198	261	259
Subventions et participations	197	225	97	198	101	92
Emprunts	46	124	116	///	145	150
Dépenses totales	751	581	679	621	703	766
Fonctionnement dont :	256	256	297	273	281	318
Frais de personnel	58	65	77	63	64	92
Transferts versés	151	148	175	150	158	151
Investissement dont :	496	326	381	349	422	448
Équipement brut	306	136	159	217	311	224
Subventions d'équipement	46	43	80	96	68	184
Remboursement de dette	143	146	136	30	29	28

Source : Direction générale des collectivités locales (DGCL).

1. Hors réaménagement de dette.